

# CGT

M A T M U

TRACT

25 juin 2026

Il ne suffit pas  
de s'indigner,  
il faut s'engager !



**PGIS D'AIX-EN-PROVENCE**  
DROIT D'ALERTE POUR DANGER GRAVE ET IMMINENT  
*PARTIE 2*

**Après un premier CSE engagé pour le Droit d'Alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) sur le PGIS d'Aix en Provence, ce jeudi 25 juin 2026 un second CSE extraordinaire a permis d'obtenir de premières avancées pour les PGIS.**

La CGT prend acte des propositions formulées par la Direction, qui marquent une reconnaissance du caractère structurel et systémique des difficultés rencontrées par les salariés du PGIS d'Aix en Provence mais aussi de l'ensemble des PGIS.

Pour rappel, la semaine dernière la Direction avait annoncé :

- 10 CDD supplémentaires dont 5 sur Aix-En-Provence ;
- La finalisation du déploiement de Rainbow et NEOSI de masse ;
- La mise en place de 15 cellules stocks du 8 septembre au 13 octobre, hors aléas climatiques majeurs.

**Aujourd'hui, la Direction a ajouté à sa proposition :**

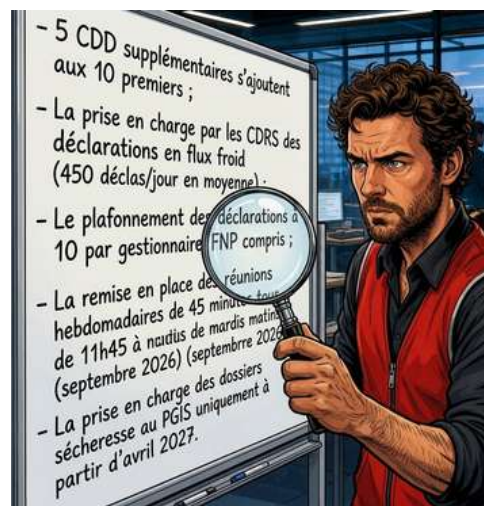
- 5 CDD supplémentaires s'ajoutent aux 10 premiers ;
- La prise en charge par les CDRS des déclarations en flux froid (450 déclas/jour en moyenne) ;
- Le plafonnement des déclarations à 10 par gestionnaire FNP compris ;
- La remise en place des réunions hebdomadaires de 45 minutes tous les mardis matins de 11h45 à 12h30 (septembre 2026) ;
- La prise en charge des dossiers sécheresse au PGIS uniquement à partir d'avril 2027.

Enfin, elle annonce également le **recours à un cabinet extérieur spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux**, et surtout **l'ouverture d'une concertation avec les représentants du personnel dès la rentrée de septembre sur les métiers des PGIS, l'organisation du travail, les outils et l'impact de l'intelligence artificielle.**

La CGT prend acte de ces annonces. Elles constituent un premier pas et montrent que la Direction ne peut plus ignorer l'ampleur des difficultés dénoncées depuis des années.

La saisine d'un cabinet expert, tout comme la volonté affichée de construire des solutions dès la rentrée avec les organisations syndicales, vont dans le bon sens bien qu'elles ne répondent pas encore aux attentes portées par les élus pour soulager dans la durée les équipes.

En effet, **les mesures immédiates restent insuffisantes au regard de la gravité de la situation car les réponses apportées aujourd'hui relèvent encore largement de l'expérimentation et du conservatoire.**



Elles ne règlent pas de manière pérenne la surcharge structurelle, ni la question du temps de gestion, ni celle des effectifs réellement adaptés aux charges, ni celle des réorganisations successives qui épuisent les équipes depuis trop longtemps.



Nous resterons donc pleinement dans l'action pour une application concrète de ces mesures, attentifs sur leur efficacité réelle et sur la suite donnée à la concertation de septembre. La CGT a enfin obtenu une réaction de la Direction et cela en moins d'une semaine. **Lorsque le collectif est uni et que vos élus sont présents sur le terrain pour porter votre voix, mesurez à quel point nous gagnons en force.** Il faut maintenant transformer cet essai et ces annonces en engagements durables, vérifiables et à la hauteur de l'urgence sociale et humaine.

Bien que **la Direction n'ait pour le moment pas retenu l'axe principal proposé par la CGT et soutenu par l'ensemble des Organisations Syndicales** (une journée de retrait, qui pour rappel, avait été obtenue grâce à une grève organisée par la CGT et FO en 2020), **une lueur d'espoir existe malgré tout : cela dépendra finalement de la lettre de mission de l'expert désigné, de sa compétence, de l'implication et de la sincérité des salariés qui seront questionnés.**

Cela dépendra aussi en grande partie du résultat de la démarche de concertation avec les élus.

**Mais, pour une fois, on avance !**

**Tâchons que cette nouvelle méthode expérimentée entre la Direction et les élus apporte enfin l'apaisement nécessaire à un climat social tendu.**

**Nous saurons saluer la réussite, mais nous serons intransigeants en cas d'échec ou de fausses promesses !**

**VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À LA CGT MATMUT POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS**

**Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.  
Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.  
Se syndiquer à la CGT, c'est choisir de ne plus subir en silence.**

**Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons défendre les collectifs et faire entendre une autre voix.**

 **Pour adhérer, cliquez ici !**

**Votre délégué syndical référent :**  
Ludovic BARROIN



Téléphone : 06 64 74 04 22  
Email : [contact@cgt-matmut.fr](mailto:contact@cgt-matmut.fr)

**CGT**  
M A T M U